



Vol a l'étalage. Risque??

Par **GTR25**, le 11/12/2012 à 20:18

Bonsoir à tous, J'ai 16 ans et aujourd'hui j'ai voulu voler une bière et une boisson énergisante pour un total de 3€ et quelque (J'en est vraiment honte !). Et je me suis fait attraper. J'ai du sortir les deux produits et ensuite attendre. Au bout de 20 minutes une personne a rempli un feuillet avec nom prénom adresse téléphone etc...

Et m'a laissé partir.

Risque-t-il d'avoir contacté la police et donner le feuillet qu'ils ont rempli ??? Je n'ai rien signé ou payer avant de partir. Juste un avertissement disant que le feuillet risque d'aller au procureur si je recommence. M'as-t-il menti et aurait-il donné le feuillet à la police? Sans suite ou risque d'avoir un courrier?

Merci !

Par **sleepy**, le 11/12/2012 à 21:50

pour 3€...
vous ne risquez pas grand chose
par-contre vous serez surveillé à votre prochaine visite

au pire si vraiment ils déposent plainte
un rappel à la loi mais pas plus